

LA PLUME DU LIFE



Édito

Il y a maintenant une trentaine d'année que les vautours sont de retour dans les Alpes. Les quatre espèces s'y reproduisent et on pourrait penser que finalement tout va bien pour eux. Mais leur avenir est toujours fragile. Deux exemples récents de destruction se sont produits dans les Baronnies :

- 31 décembre 2022, le Gypaète barbu « Canteperdrix » réintroduit dans les Baronnies et un jeune Vautour moine né dans les Baronnies sont tués au fusil sur la montagne d'Angèle. Suite à un travail remarquable mené par l'OFB 26, l'auteur des faits sera confondu et condamné au tribunal de Valence à 4 mois de prison avec sursis, 2 ans de suppression de son permis de chasse et environ 34 000 € de dommages et intérêts pour les 11 parties civiles (ce procès est en appel donc pas terminé).
- En avril 2023, un Vautour moine adulte et reproducteur dans les Baronnies ainsi que cinq Vautours fauves sont retrouvés empoisonnés dans le département des Hautes-Alpes. Le Vautour moine avait un poussin au nid qui est mort suite à la disparition de l'adulte. Dès la découverte de ces oiseaux nous avons alerté l'OFB 05. Nous savons que ces vautours ont été empoisonnés avec un insecticide interdit en Europe (poison probablement destiné au loup). Un an plus tard, l'enquête menée par l'OFB 05 est toujours en cours...

Dans ces deux cas, ces destructions ont pu être mises en évidence car certains de ces oiseaux portaient des balises GPS posées dans le cadre du Life GYP'ACT. Ces outils sont aujourd'hui indispensables pour mettre en évidence ce genre de « points noirs » pour les vautours. La mise en place d'une brigade canine spécialisée dans la recherche du poison prévue dans le Life GYP'ACT devrait renforcer les enquêtes de terrain lors d'empoisonnement.

Les vautours avaient disparu des Alpes à la fin du XIX^{ème} siècle à cause du poison et du fusil. Ces destructions qui semblaient être d'un autre temps sont de retour et nécessitent de notre part une grande vigilance pour que « nos vautours » ne disparaissent pas à nouveau du ciel des Alpes et d'ailleurs.

Je terminerai cet éditto peu joyeux par une note d'espoir :
• Pour la première fois depuis très très longtemps, les quatre espèces de vautours d'Europe se sont reproduites avec succès dans le département de la Drôme en 2023 : Gypaète et Vautour fauve sur la partie Vercors, Percnoptère, Vautour moine et Vautour fauve pour les Baronnies.

Christian TESSIER, Vautours en Baronnies



Agir pour
la biodiversité

Lettre d'information
du Life Gyp'ACT
Avril 2024 - N°2

QUOI DE 'N'ŒUF ' COTE REPRODUCTION

Nouvelles du réseau EEP « Gypaète barbu »

Le programme international d'élevage en captivité du Gypaète barbu (EEP - European Endangered Species Program) est à la base de la plupart des projets européens de réintroduction en cours. Ce programme, coordonné par la VCF au nom de l'EAZA (Association européenne des zoos et aquariums), rassemble différentes institutions privées et publiques (parcs zoologiques, centres de récupération et collections privées) autour d'un objectif principal : la conservation *in situ* de l'espèce. Depuis ses débuts en 1978, l'amélioration des résultats de l'élevage en captivité a permis d'augmenter le stock en captivité (de 25 oiseaux au début à 177 aujourd'hui) et de lancer de nouveaux projets de réintroduction en suivant la méthodologie utilisée dans les projets alpins. Depuis 1986, date à laquelle les premiers oiseaux ont été lâchés en Autriche, 402 oisillons ont été libérés dans le cadre de 5 projets en cours (Alpes depuis 1986 : 251 oiseaux, Andalousie depuis 2006 : 88 +2 oiseaux des Pyrénées, Grands Causses depuis 2012 : 36 oiseaux, Corse depuis 2016 : 10 oiseaux et Maestrazgo-Els Ports depuis 2018 : 14 oiseaux) et un sixième n'est plus en vigueur (Sardaigne trois oiseaux en 2008). Le projet de réintroduction de Maestrazgo-Els Ports devrait constituer un pont entre la population réintroduite d'Andalousie et la population sauvage des Pyrénées, tout comme les Grands Causses (inclus dans le cadre du projet LIFE du Gyp'Act) entre les Pyrénées et les Alpes.

Depuis 2015, le nombre de poussins produits a augmenté progressivement (voir tableau ci-dessous), atteignant l'année dernière un nouveau record de production d'oisillons : 35 oisillons.

Cette augmentation a permis d'élargir le nombre de projets de réintroduction associés au réseau EEP Gypaète barbu, et même en 2023 d'offrir le nombre maximum de poussins convenu pour chaque site de libération.

Même si la prévision de production de poussins pour 2024 était similaire à celle obtenue en 2023, il y a toujours un doute sur le fait que des facteurs externes puissent affecter cette prévision et, par conséquent, le nombre de poussins potentiels pour les projets de réintroduction. Néanmoins, bien que la saison de reproduction ne soit pas encore terminée, nous pouvons affirmer que les résultats escomptés se concrétisent. Voici les résultats obtenus jusqu'à présent et les résultats définitifs auxquels nous pouvons nous attendre.

Jusqu'à aujourd'hui, en l'absence d'informations sur deux couples

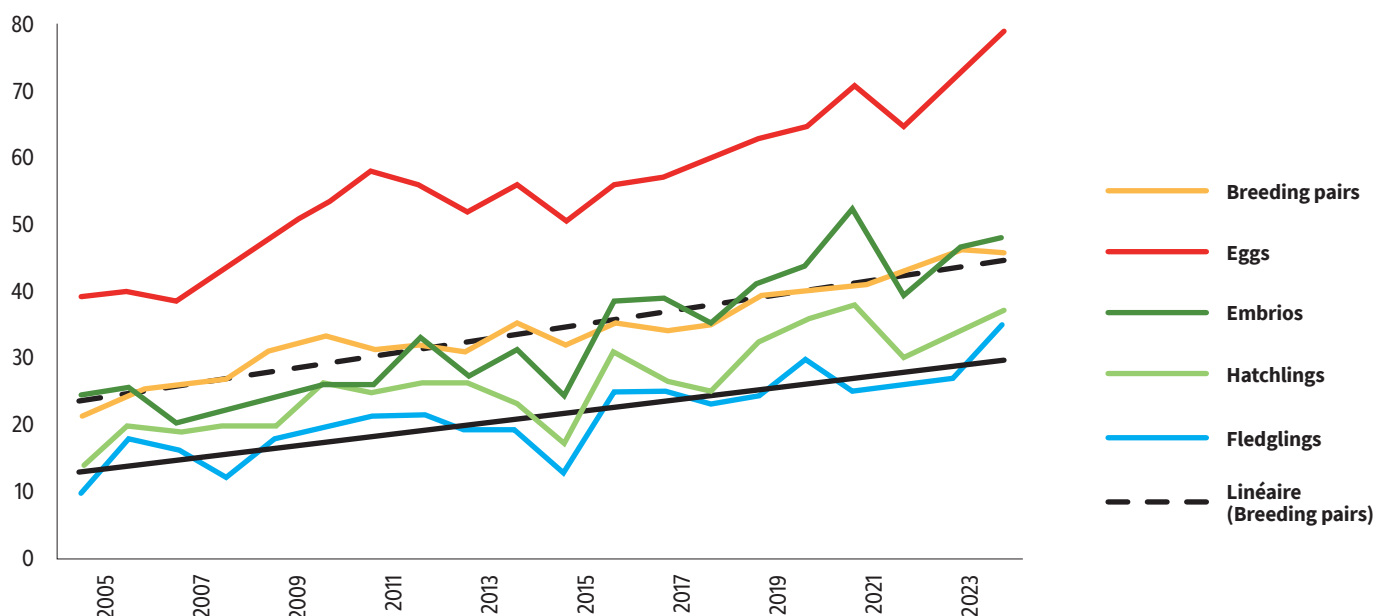
reproducteurs, 43 couples ont pondu 72 œufs. Sur les œufs qui auraient pu éclore à ce jour (n= 68), 46 ont éclos et 44 ont survécu. Un oisillon a été tué pendant l'adoption par un couple inexpérimenté et le second a souffert d'une infection de la vésicule vitelline. La saison de reproduction a été incroyable car la plupart des œufs se sont révélés fertiles. Seuls 8 de ces 68 œufs se sont révélés infertiles ou pourris (trois et quatre œufs respectivement). Sur les 13 œufs restants, deux d'entre eux ont cassé, sept ont avorté au milieu de l'incubation, un juste avant que le poussin enfonce son bec dans la chambre à air, trois juste avant de bêcher l'œuf (bris de la coquille) et un a été endommagé par la femelle, lorsque l'œuf couvé allait éclore.

En résumé, sur ces 68 premiers œufs, 60 étaient fertiles (88,2%), et 46 ont éclos (76,6% des œufs fertiles).

Ces résultats constituent déjà un record, en particulier le nombre de poussins produits jusqu'à présent (44 poussins). Mais il manque encore quatre œufs de couples qui se sont reproduits régulièrement, ce qui pourrait augmenter le nombre total de poussins produits d'ici à la fin de la saison 2024. À ce jour, nous savons déjà qu'un de ces quatre œufs supplémentaires est déjà dans l'incubateur et a embryonné !

Il ne faut pas oublier que trois poussins n'ont pas encore été adoptés, et que quelques poussins adoptés n'ont pas encore franchi la période sensible des trois premières semaines. Il est possible qu'il y ait des pertes au cours de cette période. Cependant, avec la possibilité d'éclosions supplémentaires des quatre œufs restants, la probabilité de dépasser les 40 poussins produits cette année est très élevée. Bien qu'au moment de la rédaction de cet article, la saison de reproduction 2024 était dans sa phase finale, ces résultats préliminaires garantiront que chaque site de lâcher recevra le nombre maximum de poussins établi à l'avance et satisfera la plupart des engagements pris avec les différents partenaires du réseau EEP. Cependant, il est encore trop tôt pour savoir comment les poussins seront distribués et quand ils arriveront sur chaque site de lâcher, car il nous manque encore le sexage de la plupart des oisillons, un critère nécessaire pour pouvoir planifier les appariements possibles au sein de l'EEP et pour pouvoir les distribuer entre les différents sites de lâcher.

Alex LLOPIS, responsable de l'élevage en captivité, VCF
Coordinateur EEP du Gypaète barbu, Centre de Vallcalent (Espagne)



PRÉPARATION DES LIBÉRATIONS 2024

Vers une douzième année de réintroduction dans les Grands Causses

Après les difficultés rencontrées au cours des lâchers 2023, des démarches afin d'identifier un site de libération alternatif ont été engagées par le site Grands Causses de la LPO France (LPO GC) et le Parc national des Cévennes (PNC), dès l'automne 2023 (cf. article "Deux potentiels nouveaux sites alternatifs de lâcher dans les Grands Causses, sur le territoire du Parc national des Cévennes"). Les opérations techniques et administratives nécessaires, jusqu'à obtenir un site de lâcher opérationnel, sont longues et ce futur site ne sera pas opérationnel d'ici à l'échéance des libérations de 2024.

Il a donc été convenu avec la Vulture Conservation Foundation (VCF) que le site de lâcher lozérien de Frépestel sera utilisé pour cette année de transition. L'évolution des poussins fera l'objet du même suivi précautionneux et permanent de la part des équipes de la LPO GC et du PNC, avec une vigilance accrue portée sur les interactions entre les poussins et leurs congénères plus âgés. Deux oiseaux au moins sont attendus au cours de cette saison de réintroduction et les équipes de la LPO GC et du PNC espèrent vivement recevoir des femelles cette année.

De légers travaux d'amélioration du site sont actuellement engagés par la LPO et le PNC : installation d'un plancher dans le poste d'observation, amélioration du système de nourrissage, meilleure isolation visuelle de la vire.

Comme les années précédentes, cinq agents techniques sont recrutés par la LPO pour participer au suivi des oiseaux et veiller à la quiétude du site de libération.

En cohérence avec la décision prise en 2023 par l'ensemble des partenaires impliqués dans le programme de réintroduction, l'arrivée des oiseaux ne sera pas célébrée par un évènement ouvert au grand public, dans un souci de générer le moins de stress possible pour ces gypaëtons. En revanche, des actions de sensibilisation

du grand public sont planifiées pour cette douzième opération de réintroduction dans le Sud du Massif central afin d'échanger avec les habitants des Grands Causses mais aussi avec les visiteurs de passage.

En outre, le PNC projette l'organisation d'un évènement public dans les gorges de la Jonte courant juin et communiquera prochainement sur la tenue de cet évènement.

Noémie ZILETTI, LPO France antenne des Grands Causses



Poste d'observation des Gypaètes sur le site de Frépestel en Lozère © Camille Robert



Dépôt des oiseaux sur le site de taquet de Frépestel, le 9 mai 2022 © Olivier Prohin

Libération 2024 dans les Baronnies

L'équipe de Vautours en Baronnies se prépare pour la mise en œuvre de la huitième saison de libération sur son site de Léoux. Deux nouveaux Gypaètons vont venir grossir les rangs des individus libérés précédemment. En plus de l'équipe permanente et des stagiaires qui vont assurer la surveillance, nous comptons sur la présence de bénévoles pour nous aider dans cette action. Ainsi, si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à prendre contact avec nous !

Camille ROBERT & Julien TRAVERSIER, Vautours en Baronnies

Augmentation de la capacité d'hébergement des gypaètes barbus dans les centres d'élevage spécialisés de Vallcalent et Guadalentín

Le réseau international de reproduction en captivité du gypaète barbu a été créé en 1978 pour servir de base au projet de réintroduction du gypaète barbu dans les Alpes. Au début, près de 40 gypaètes barbus étaient répartis dans les zoos européens, dont 25 oiseaux ont pu être acquis pour le programme, y compris le seul couple reproducteur effectif situé à l'Alpenzoo à Innsbruck en Autriche. Afin d'obtenir des informations sur les besoins de cette espèce pour la maintenir en captivité dans de bonnes conditions, favoriser la formation de couples, permettre leur reproduction et élaborer des lignes directrices en matière d'hébergement, un centre d'élevage a été créé dans la banlieue de Vienne (Richard Faust Zentrum, RFZ) en Autriche, avec du personnel en exercice à temps plein. Par la suite, au vu du succès du programme et de son objectif, les autres zoos qui hébergeaient des gypaètes barbus ont rejoint le programme d'élevage en captivité.

L'une des découvertes les plus importantes après des décennies d'observation intensive est que la formation de couples chez les gypaètes barbus entre oiseaux adultes peut être compliquée et dangereuse, avec des risques de mortalité des spécimens. C'est pourquoi l'EEP a décidé qu'il était nécessaire de créer une distinction entre les centres dédiés exclusivement à l'élevage (zoos, centres de récupération et centres privés ; Breeding centre (BC)) et les centres dédiés à l'élevage et à la formation de couples (Centres d'élevage spécialisés : Specialized breeding centre (SBC)). Le rôle des premiers est d'héberger des couples déjà établis et d'élever le maximum de descendants, tandis que les seconds, où un personnel spécialisé travaille à plein temps, sont chargés : de former de nouveaux couples, d'installer de nouveaux fondateurs (oiseaux blessés provenant de la nature), d'accueillir des oiseaux problématiques, d'adopter des poussins et de créer une réserve génétique en recevant des spécimens de toutes les lignées génétiques qui composent l'EEP.

La différence entre les SBC et les BC devient plus évidente lorsque plusieurs paramètres sont pris en compte. Dans les SBC, les oiseaux commencent à se reproduire en moyenne à l'âge de 9,17 ans, soit trois ans plus tôt que dans les BC (moyenne de 12,36 ans). Il en va de même pour la moyenne des décès (23,5 et 16,6 ans respectivement). La comparaison des paramètres de reproduction est plus évidente. En moyenne, le succès annuel de la reproduction dans les trois plus grands SBC est de 0,96 poussin/couple (20 dernières années) et donc considérablement plus élevé (2,34 fois meilleur) que dans les zoos généralistes, qui ne peuvent pas fournir une spécialisation aussi élevée que les SBC (BCs 0,41 poussin/couple). En outre, le taux de survie des poussins est beaucoup plus élevé dans les SBC que dans les BC (89,2% et 71,5% respectivement). Par conséquent, tout investissement réalisé dans l'un des trois centres spécialisés (RFZ, Centro de Cría Guadalentín et Centro de fauna Vallcalent) a un impact 2,34 fois plus important pour l'EEP que dans les autres centres.

Cela devient beaucoup plus visible si nous analysons le nombre de projets de réintroduction avec le nombre de centres spécialisés en



activité. Dans les premières années, lorsqu'il n'y avait qu'un seul centre spécialisé (Richard Faust Zentrum), il n'y avait que le projet de réintroduction des Alpes internes. Dès la création des deux nouveaux centres spécialisés (Centre de Cría Guadalentín et Centro de Fauna Vallcalent) le nombre de projets de réintroduction a augmenté progressivement car les deux centres ont commencé à produire des descendants.

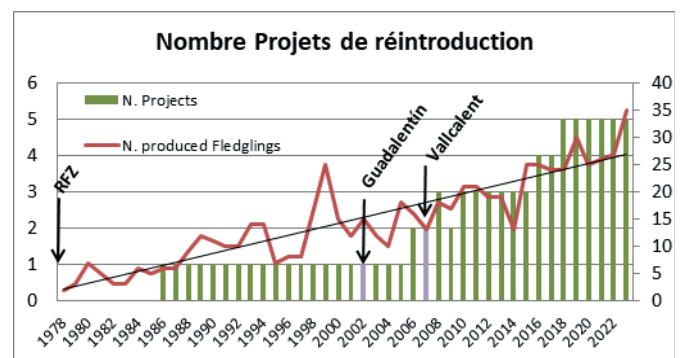
Néanmoins, cette augmentation de la production de poussins dans les SBC était limitée, en raison de leur capacité limitée à héberger des oiseaux. Le siège du programme, Richard Faust Zentrum, hébergeait déjà le maximum d'oiseaux qu'un centre puisse accueillir sans mettre en péril le programme en cas d'apparition d'une maladie infectieuse (entre 30 et 40 oiseaux). Dans les deux autres centres, cependant, la capacité de gestion maximale n'avait pas encore été atteinte. Par conséquent, lors de l'élaboration du projet du LIFE GYP'ACT, une action spécifique a été prévue pour augmenter la capacité d'hébergement des gypaètes barbus dans les centres de Guadalentín et de Vallcalent. Les deux centres sont gérés par le personnel de la VCF.

Au cours de l'été 2023, au centre d'élevage de Guadalentín, cinq des six volières prévues pour les vautours pernoptères ont été restaurées pour héberger des gypaètes barbus. La sixième n'a pas pu être adaptée car la plateforme ne présentait pas de bonnes caractéristiques pour installer un nid. Néanmoins, des perchoirs ont été changés au cas où un oiseau devrait être isolé.

Au cours de la même période, deux doubles volières métalliques ont été construites dans l'unité d'élevage de gypaètes barbus du centre de Vallcalent. Pour un bon suivi des oiseaux hébergés dans ces volières, une nouvelle station centrale de surveillance vidéo a été installée pour gérer les 3 caméras installées dans chacune des quatre volières.

Ces investissements ont été réalisés au début du projet LIFE, en connaissant la biologie de l'espèce et le temps nécessaire pour qu'un gypaète barbu commence à se reproduire, dans l'espoir d'obtenir les premiers résultats avant la fin du projet.

Alex LLOPIS, responsable de l'élevage en captivité, VCF



DES NOUVELLES DES OISEAUX

Début de reproduction prometteur pour la saison 2023-2024 dans l'Aude

Cette année est plutôt prometteuse pour les gypaètes audois. Le premier couple a pondu le 18 décembre et l'œuf a éclos le 08 février. Le couple qui a donné naissance à plusieurs poussins « célèbres » comme « Roc Génèse », « Flammadel » ou encore « Jaillou », a choisi cette année une nouvelle aire. Contrairement aux précédentes années, les observateurs salariés et bénévoles peuvent voir à distance l'intérieur de l'aire de nidification. De ce fait, les plus chanceux ont pu apercevoir le poussin déjà bien coloré en dépit de son jeune âge, dû à la coloration très prononcée de ses parents.

Le couple en limite avec l'Ariège, producteur pour la 6ème année consécutive d'un poussin, continu la reproduction tranquillement avec un poussin ayant éclos au début du mois de mars.

Le troisième couple suivi par la LPO Occitanie DT Aude, est quant à lui en échec. Cette année, aucune ponte n'a été constatée malgré de nombreuses heures d'observations des bénévoles de la LPO Occitanie DT Aude (un grand merci à eux !).

Anna Terras, LPO Occitanie



Nourrissage du poussin dont on voit la tête dépasser à droite du bec de l'adulte en train de le nourrir (23/02/2024) © Anna Terras

Deux potentiels nouveaux sites alternatifs de lâcher dans les Grands Causses, sur le territoire du Parc national des Cévennes

Suite à plusieurs interactions observées entre un Gypaète adulte en cours de cantonnement et les poussins de gypaètes lâchés sur le site des gorges du Trévezel en Aveyron en 2023, il a rapidement été question de trouver un, voire deux sites alternatifs de libération dans les Grands Causses. L'objectif visé étant d'éloigner les poussins réintroduits des secteurs les plus fréquentés par les individus territoriaux déjà présents localement, afin de leur offrir les meilleures conditions pendant l'apprentissage du vol, qui constitue une période charnière pour ces très jeunes oiseaux.

Le Parc national des Cévennes (PNC), la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) et le Parc naturel régional des Grands Causses (PNRGC) se sont donc attelés à la tâche de trouver de nouveaux sites alternatifs, dès l'automne 2023, sur l'ensemble du territoire.

L'ensemble des critères de sélection des sites de taquet pour la réintroduction du Gypaète barbu est décrit dans un protocole établi par Hans FREY et Alex LLOPIS de la Vulture Conservation Fondation (VCF), qui a été actualisé au cours du LIFE GYPCONNECT, en 2016.

Pour mener ces recherches, le PNC a mobilisé l'ensemble des gardes de son Service Connaissance et Veille du Territoire (SCVT, 21 agents) afin de recenser les sites dont les caractéristiques techniques pourraient répondre aux divers critères de sélection d'un site de lâcher. Dans un premier temps, les agents du massif Causse-Gorges du PNC, investis depuis 2012 dans la réintroduction du Gypaète barbu dans les Grands Causses, ont expertisé 12 sites potentiels sur le territoire du PNC.

De son côté, la LPO, aidée par le PNRGC, a visité 3 autres secteurs situés en Aveyron et dans le Gard, en périphérie du territoire du PNC.

Malheureusement, à l'issue des prospections et visites de terrain réalisées, aucun site n'a pu être retenu sur le territoire du PNRGC. En effet, le contexte éolien (développement important de l'énergie éolienne sur le territoire) a nécessité la définition d'une zone tampon de 15 km minimum autour des mâts autorisés ou des parcs en projet, afin de diminuer l'exposition des oiseaux au risque de collision. La



Vue d'ensemble sur le premier site pressenti du Roc du Salidou © B. Descaves - PNC



Vue sur la vire potentielle du site du Roc du Salidou © B. Descaves - PNC

présence de cette menace sur cette partie du territoire n'a donc pas permis de trouver un site rupestre favorable suffisamment distant de ces parcs éoliens.

En revanche, deux sites potentiels correspondant aux critères ont pu être identifiés sur le territoire du PNC :

- Le site du « Roc du Salidou » ;
- Le site de « Can de Balazuègnes ».

Le premier en lice se trouve au sein du massif de l'Aigoual et sur une zone granitique, peu habituelle pour des gypaètes. Mais il offre (comparé au deuxième site, quant à lui situé dans le massif des vallées cévenoles) un plus grand nombre de repaires pour les oiseaux après leur envol, optimisant ainsi les chances de réussite de l'apprentissage du vol. Ces deux sites se trouvent en zone cœur du PNC, donc en zone réglementée, respectivement sur une propriété classée en Espace Naturel Sensible (ENS) du département du Gard, et sur une propriété du PNC. Le travail d'acquisition des autorisations d'utilisation du site du Roc du Salidou en site de libération vient de démarrer. S'en suivra la phase d'étude d'aménagement du site dans le respect de la réglementation du Parc national, puis l'équipement du site pour l'accueil des poussins. Le PNC et la LPO GC souhaitent que le site puisse être opérationnel pour le printemps 2025.

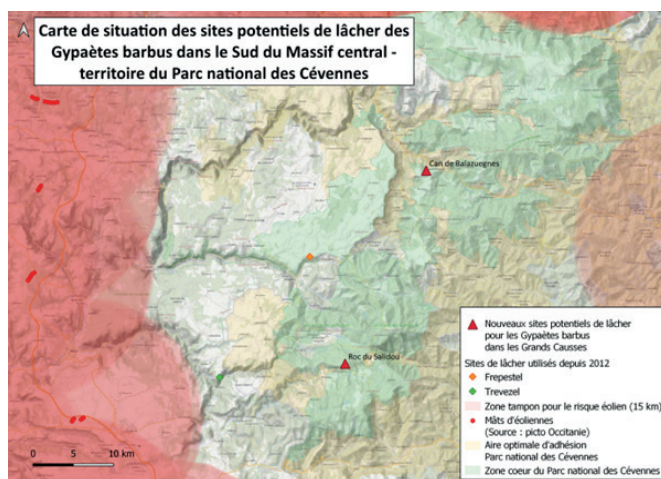
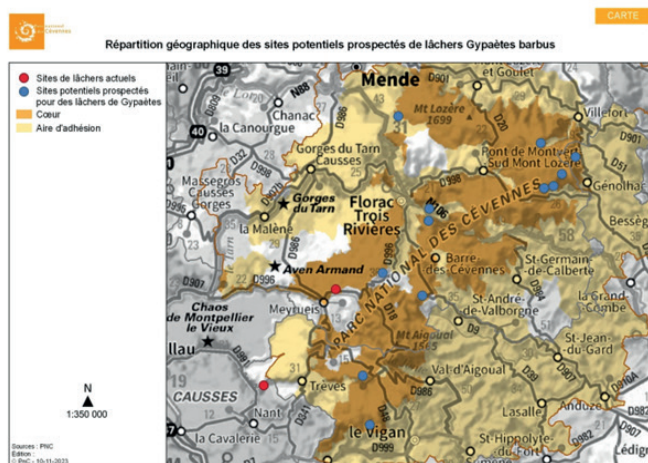
Valérie QUILLARD, Parc national des Cévennes, Noémie ZILETTI LPO France Antenne Grands Causses



Vue d'ensemble sur le deuxième site pressenti de la Can de Balazuègnes © V. Quillard - PNC



Vue rapprochée sur la vire potentielle de la Can de Balazuègnes © V. Quillard - PNC



Point sur la situation du noyau en construction dans les Grands causses

Onze Gypaètes barbus sont actuellement présents dans le Sud du Massif central. Il s'agit de 7 individus flottants et de 4 individus cantonnés ou fixés :

- Les jeunes Serapias et Sargas (lâchés en 2023) fréquentent toujours la zone des Grands Causses. Ces deux oiseaux entameront probablement des vols exploratoires plus lointains dans les mois à venir. Nous espérons que ces comportements erratiques ne les mèneront pas trop loin de leur site d'envol.
- Rei del cause n'a pas quitté les Grands Causses depuis son relâché en juillet 2023, ce qui concrétise le succès des opérations de son sauvetage entreprises en Allemagne.
- Pyrénées, après avoir passé un peu plus de quatre mois dans le massif pyrénéen, a passé l'automne 2023 ainsi que l'hiver 2024 dans les Causses. Cette femelle de 4^{ème} année pourrait repartir vers de nouvelles explorations au printemps ou rester dans le Massif central.
- Ophrys, Fario et Cévennes sont toujours présents sur la zone

et ne quittent pas les Grands Causses. Leur cantonnement est espéré dans les années qui vont suivre.

- Adonis et Layrou, les deux mâles adultes en couple depuis 2018, sont toujours fidèles et fixés sur leur territoire de l'amont des gorges de la Jonte.



Calandreto en vol, septembre 2023 © Benedicte Constantini

Le rapprochement entre deux individus mâle et femelle en 2023 a apporté une excellente nouvelle pour l'avancement du programme de réintroduction. Ce deuxième couple en cours de cantonnement est constitué d'Aven (femelle subadulte de 5^{ème} année, 2020) et de Calandreto (mâle adulte de 8^{ème} année, 2017). Aucune reproduction n'est constatée pour ces deux oiseaux cette année (2024), seuls quelques accouplements ont été observés à ce jour. Ces comportements démontrant une velléité d'installation sont de très bon augure. Leur évolution est suivie de près et avec beaucoup d'enthousiasme par les équipes du projet.

Ainsi, 4 femelles et 7 mâles issus de ce programme de réintroduction sont actuellement présents sur la zone. Le sex ratio demeure donc déséquilibré sur le massif et le manque de femelles reste surtout problématique pour les classes d'âge les plus avancées. En effet, il y a 4 mâles adultes présents sur la zone, en âge de s'apparier et de se reproduire, pour 4 femelles qui selon toute vraisemblance ne sont

pas en âge de se reproduire (2 subadultes dans leur 5^{ème} année, 1 subadulte de 4^{ème} année et 1 immature de 2^{ème} année). Pour les lâchers des années à venir, il sera important de recevoir des femelles.

Au total, depuis 2012, 36 Gypaètes ont été réintroduits dans les Grands Causses, il s'agit de 22 mâles et de 14 femelles, dont 32 ont pris leur envol avec succès. Actuellement, 14 d'entre eux sont toujours contactés (par GPS ou observés directement sur le territoire). Parmi eux, 11 Gypaètes sont toujours suivis par télémétrie, dont 9 sont présents dans les Grands Causses. En effet, deux individus encore suivis par télémétrie se trouvent toujours dans le massif pyrénéen : Peyre et Pradines avaient tous deux rejoint ce massif en 2022. Ils circulent entre les Pyrénées centrales et les Pyrénées catalanes, arpentant essentiellement le versant espagnol du massif mais avec des explorations régulières sur le versant français.

Noémie ZILETTI, LPO France Antenne Grands Causses

Individus toujours contactés	Individus sans contact	Individus morts	Reprises/individus capturés
14	5	16	1
Dans les Grands Causses n = 11	Ne sont plus observés 5 femelles	Dans les Grands Causses n = 12	Réintégré au réseau EEP
<p>2 jeunes (1 femelle, 1 mâle) <i>Sargas et Serapias</i> (2^{ème} a.)</p> <p>1 immature (1 mâle) <i>Rei del causse</i> (3^{ème} a.)</p> <p>1 subadulte (1 femelle) <i>Pyrénées</i> (4^{ème} a.)</p> <p>4 adultes imparfaits (2 mâles et 2 femelles) <i>Ophrys, Fario et Aven</i> (5^{ème} a.) <i>Cévennes</i> (6^{ème} a.)</p> <p>3 adultes (mâle) <i>Calandreto</i> (8^{ème} a.)</p> <p>1 couple non reproducteur <i>Layrou</i> (12^{ème} a.) et <i>Adonis</i> (11^{ème} a.)</p>	<p><i>Cardabelle</i> (dernier contact en 2017 dans les Pyrénées)</p> <p><i>Jacinthe</i> (dernier contact en 2014 dans les GC)</p> <p><i>Cayla</i> (dernier contact en 2016 dans les GC)</p> <p><i>Arcana</i> (dernier contact en 2020 dans les GC)</p> <p><i>Eglazine</i> (dernier contact en 2023 dans l'Orne, Normandie)</p>	<p>5 pathologies (5 mâles) - 1 septicémie (2013) - 1 goutte rénale aiguë (2018) - 2 stéatoses hépatiques (2021) - 1 entérite bactérienne (2023)</p> <p>5 causes diverses (3 mâles, 2 femelles) - 1 envenimation (vipère, 2016) - 1 percussion ligne (2013) - 1 électrocution (2019) - 1 traumatisme (chute, 2019) - 1 interaction intraspécifique (2023)</p> <p>2 Destructures volontaires (2 mâles) - 1 empoisonnement (2018) - 1 tir (2020)</p>	<p><i>Cazals</i> (femelle), (2016)</p>
Hors Grands Causses n = 3		Hors Grands Causses n = 4	
<p>1 adulte reproducteur en Isère <i>Basalte</i> (mâle)</p> <p>2 subadultes dans les Pyrénées <i>Peyre et Pradines</i> (1 femelle et 1 mâle, 4^{ème} a.)</p>		<p>- 1 exposition au Carbofuran (femelle), (Suisse, 2020) - 1 tir (mâle), Cantal, France (2019) - 1 percussion ligne électrique (mâle), Allemagne (2016) - 1 collision avec une éolienne (mâle), Pays-Bas (2023)</p>	



Retour du Vautour fauve dans les Gorges de l'Ardèche !

En 2023, les gorges de l'Ardèche ont vu l'envol du premier poussin de Vautour fauve. Avec 2 couples la première année, l'installation se poursuit avec 7 pontes constatées en 2024. La présence désormais permanente de l'espèce (une trentaine d'individus minimum en hiver) est un facteur favorable au stationnement de gypaètes erratiques en toute saison. En effet, au cours des dernières années, les falaises occupées par la colonie de vautours ont été utilisées comme dortoir par les gypaètes de passage. Par ailleurs, la prospection du territoire par ces couples cantonnés est un facteur favorable pour l'alimentation des jeunes gypaètes qui peuvent désormais suivre des groupes de vautours fauves expérimentés. C'est aussi un gage de réussite (fonctionnalité de l'équarrissage toute l'année) pour les projets de création de placettes à l'étude dans le cadre du LIFE Gyp'ACT.

Florian VEAU, LPO AURA

Et des nouvelles du Vercors

De nombreuses observations de Gypaètes barbus ont été réalisées ces derniers mois sur la région du Diois - Vercors. 12 oiseaux différents y ont été observés, de manière régulière ou occasionnelle : Le duo « Elvio » et « Novo », deux mâles libérés dans le Vercors, ont construit un nid dans le Champsaur, et viennent régulièrement visiter la région. « Fortunat », mâle libéré en suisse en 2020, est présent depuis le 24 décembre, et explore les Baronnies, le Vercors et le Dévoluy. Le « Croë » et « Jackpot », réintroduits l'année dernière (2023) dans le Vercors, ainsi que « Riglos » (baronnies 2022), « Mistral » (Vercors, 2019), et « Dromie » (Baronnies 2023), font des incursions occasionnelles. Et bien sûr les deux couples reproducteurs, constitués de « Pamela » et un mâle inconnu surnommé « Mitch », ainsi que « Stephan » et « Gerlinde », ont entamé un cycle de reproduction, et s'occupent actuellement des poussins éclos la deuxième semaine du mois de mars . On leur souhaite très fort de réussir !

Nicolas RENOUS, Parc naturel régional du Vercors

Des nouvelles de la saison 2023 dans les Alpes

Pour la saison 2022/2023, 25 couples ont été suivis dans les alpes françaises. Ils ont produits 16 poussins à l'envol.

Durant cette dernière année des mortalités ont été constatées et un oiseau en détresse a été capturé :

Un cadavre de jeune gypaète barbu, retrouvé sur une plage des Côtes d'Armor en juin 2023, a été identifié grâce à la génétique. Il s'agit de « Cénise », un jeune né en nature sur le Massif du Bargy nord (Haute-Savoie) en 2022.

La femelle « Condamine » du couple reproducteur de Pralognan (Savoie) a été retrouvée morte sur le glacier de la Grande Motte (Savoie) en novembre 2023. La mortalité est probablement due à une percussion contre un câble de remontées mécaniques.

La femelle « Veronika » du couple reproducteur de Morzine (Haute-Savoie) a été capturée affaiblie à l'automne 2023 en Valais (Suisse). Elle ne sera pas relâchée en raison d'arthrite à l'épaule.

Pour ces deux couples, le suivi de terrain a permis de se rendre compte que les deux femelles absentes ont été très vite remplacées par de nouvelles femelles au sein des couples.

Etienne MARLE, CEN Haute-Savoie

Départements	Couples matures	Pontes	Éclosions	Envol
Haute-savoie	7	7	5	3
Savoie	9	9	8	7
Isère	1	1	1	1
Hautes-Alpes	1	1	1	1
Drôme	2	1	1	1
Alpes-de-Haute-Provence	2	1	1	0
Alpes-Maritimes	3	3	3	3
	25	23	20	16

LE GYPAÈTE BARBU TOUJOURS EXPOSE A DES MENACES

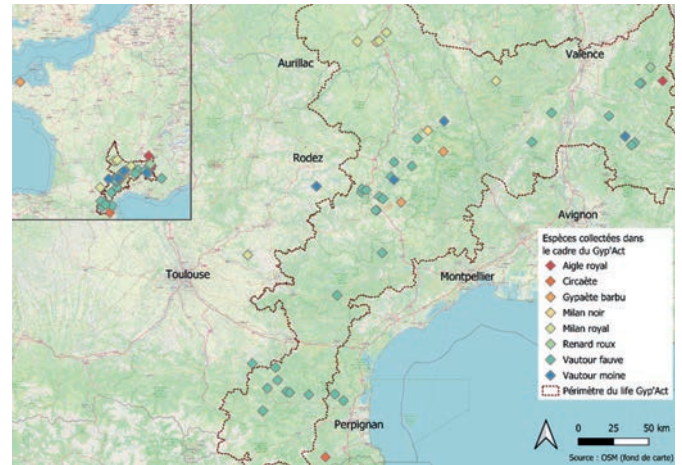
Bilan de la surveillance toxicologique conduite en 2023

Comme pour le life Gyp'connect, le projet life Gyp'Act prévoit le suivi et l'étude des mortalités de diverses espèces de rapaces présentes sur le territoire du life. Ce suivi des différentes espèces sentinelles proches du gypaète barbu et présentes sur la zone du life doit permettre d'identifier les principales causes de mortalité. Cela permettra de mieux appréhender les risques, liés entre autres aux activités humaines, pesant sur les charognards, mais aussi la détection d'actes de malveillance commis à leur encontre.

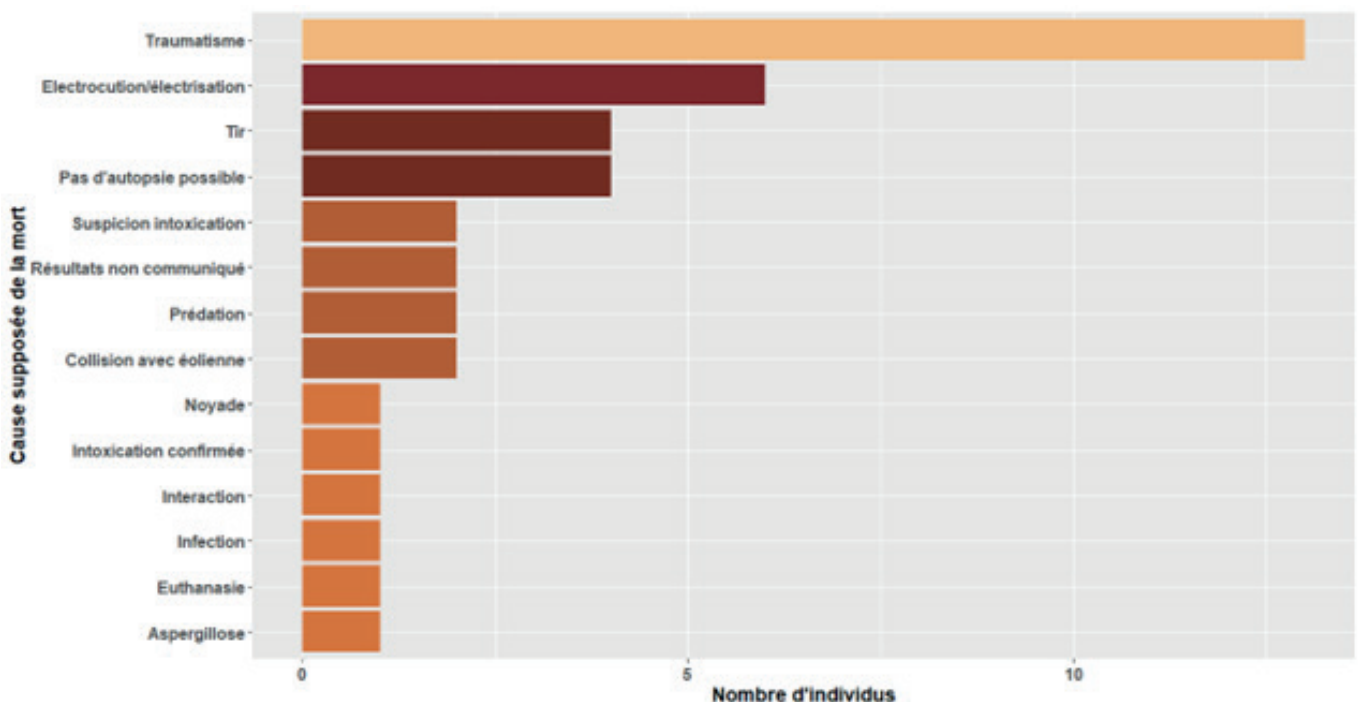
Cette première année de suivi dans le cadre du Gyp'Act a permis aux différents partenaires sur le terrain de collecter 46 animaux entre la fin de l'année 2022 et l'ensemble de l'année 2023 afin de procéder à leur autopsie. Le vautour fauve est l'espèce la plus représentée (26) suivi par le milan royal (6) le gypaète barbu (5), le vautour moine (3) et le milan noir (2). Un aigle royal, un circaète et un renard roux ont également été découverts sur cette période. La proportion élevée de vautours fauves s'explique par l'importance des populations présentes sur la zone ainsi que par leur taille les rendant plus facilement repérables par les découvreurs et moins susceptibles d'être dégradés ou déplacés par d'autres charognards. Le déploiement de balise GPS sur les vautours fauves durant le life doit permettre une meilleure détection des mortalités et une collecte plus rapide des cadavres facilitant ainsi les autopsies.

Sur l'ensemble des carcasses, 39 ont déjà été autopsiées, 4 carcasses étaient dans un état de dégradation trop avancé pour la réalisation de l'autopsie et 4 restent à autopsier. Pour 3 oiseaux, les résultats de l'autopsie n'ont pas encore été communiqués. Les principaux résultats sont visibles dans la figure 2. L'état des animaux étant souvent dégradé, la cause de la mort est très souvent difficilement identifiable avec confiance. On observe cependant des signes de traumatismes dans de nombreux cas bien qu'il soit difficile de déterminer la cause de ceux-ci (interaction avec un autre oiseau,

collision avec un véhicule...). Les causes anthropiques sont également fortement représentées avec de nombreux cas d'électrocutions/électrifications. Des actes de malveillances (tir et empoisonnement) ayant conduit à la mort sont également observés. Il faut noter que deux des tirs ont mené à la condamnation de leur auteur.



Du côté des gypaètes, 2023 a été particulièrement difficile avec 5 individus retrouvés morts. Parmi ces gypaètes, l'un a été victime d'un tir malveillant dans les Baronnies, l'un a été retrouvé noyé près des Sept-îles en Bretagne (originaire de Haute-Savoie, cf. Article d'E. Marlé) et un autre a été victime d'une collision avec une éolienne aux Pays-Bas, ce dernier a été réintroduit dans les Grands Causses. Pour l'un une interaction avec un autre oiseau, possiblement un autre gypaète vivant aux alentours du site de lâché, est fortement suspectée. Pour le deuxième, l'oiseau présentait des difficultés depuis quelques temps et les lésions à l'autopsie laissaient penser qu'un phénomène infectieux pouvait être en cause sans que l'agent responsable n'ait pu être mis en évidence avec certitude. Lors des autopsies, il a également été découvert des plombs de chasse enkystés sur 4 individus traduisant des actes de malveillance



antérieurs n'ayant heureusement pas causé sur le moment la mort de l'animal. Cinq individus présentaient également un taux hépatique de plomb supérieur aux valeurs considérées comme potentiellement toxiques. Si cette exposition n'a pas nécessairement causé la mort, elle a pu participer à affaiblir l'animal ce qui nous rappelle le risque lié à l'usage des munitions au plomb, considérées à ce jour comme une source importante de contamination des charognards.

Enfin, plusieurs limites sont à noter sur ce bilan. Tout d'abord la majeure partie des analyses toxicologiques n'ont pas pu être encore réalisées ce qui sous-estime le nombre de cas qui devra être réévalué prochainement. Ensuite, il y a évidemment un grand nombre d'oiseaux morts qui ne sont pas découverts. Cela devrait s'améliorer avec le déploiement des balises mais l'absence

de retour sur les mortalités constatées de la part des exploitants de parcs éoliens par exemple peut laisser craindre une sous-estimation de l'impact lié à certaines activités humaines.

Il reste donc encore du travail pour mieux comprendre les menaces qui pèsent sur les vautours mais les résultats observés confortent les efforts mis en œuvre dans les diverses actions du Gyp'Act sur l'importance de la sécurisation des lignes, l'acceptation des vautours par les populations et la prévention du risque lié à l'usage de munitions au plomb.

*Florence ROQUE, Nino GARDONI,
Centre National d'Informations Toxicologiques Vétérinaires*

Opérations de police ciblées pour la protection des Gypaètes barbus : Le Parc national des Cévennes continue sa mobilisation.

La saison de chasse 2023-2024 vient de toucher à sa fin et, comme chaque année, le Parc national des Cévennes (PNC) fait le bilan des opérations de surveillance des sites fréquentés par les vautours et plus particulièrement par les gypaètes réintroduits dans le cadre des programmes Life GypConnect (2015-2021) et de l'actuel Life Gyp'Act (2022-2028). Depuis la mort du gypaète "Dolomie", le 11 novembre 2020, victime d'une destruction volontaire par tir dans le périmètre du Parc national des Cévennes, ce dernier se mobilise encore plus, notamment en inter-service aux côtés des réservistes de la gendarmerie ou en coordination de dates avec l'Office Français de la Biodiversité (OFB).

Ainsi, en saison de chasse 2023-2024, 11 dates de surveillance ont été effectuées par les agents commissionnés et assermentés du PNC lors de la période d'ouverture de la chasse. Six dates ont été réalisées en collaboration directe sur le terrain avec les réservistes de la gendarmerie nationale et 2 dates où l'OFB s'était également joint aux opérations inter-services.

En outre, 6 dates de surveillance ont également été assurées par les agents de l'OFB sur les semaines durant lesquelles le PNC ne pouvait être présent afin de maintenir une pression d'observation homogène et prolongée au fil de la saison de chasse.

En saison de chasse 2023-2024, ce sont donc 17 dates de police de la chasse dans les secteurs fréquentés par les gypaètes qui ont ainsi été programmées et réalisées par le PNC, l'OFB et la gendarmerie nationale, en vue de la protection de cette espèce menacée. Ces journées de surveillance ont été assurées aussi bien en semaine que le week-end afin que la police de l'environnement soit la plus visible possible par tous les utilisateurs du territoire fréquenté par ces grands rapaces. Aucun tir sur espèce protégée n'a été directement constaté.

Malgré cette mobilisation accrue, un Vautour moine a malheureusement été retrouvé mort porteur de plombs à l'automne de 2023 sur le nord du Mont-Lozère. Le PNC doit donc continuer sa mobilisation en matière de surveillance des sites fréquentés par les vautours. Ainsi, pour la saison de chasse 2024-2025, au moins 7 dates seront à nouveau programmées. Dédiées entièrement à la surveillance un certain nombre d'entre elles seront à nouveau réalisées en inter-service, sans compter toutes les autres dates où les agents du PNC, mobilisés sur d'autres actions de terrain, seront vigilants et pourront intervenir en cas d'infraction imminente ou avérée. En outre, l'OFB programme lui aussi plus d'une dizaine de dates de surveillance de la chasse dans ces mêmes secteurs, en souhaitant que ces actions conjuguées de surveillance, de police, de sensibilisation et d'information permettent à terme de faire cesser les actions de destruction d'espèces protégées.

Valérie QUILLARD, Parc national des Cévennes.



Opération de surveillance Inter-service
© Isabelle Malafosse, PNC

RETOUR SUR LES OPERATIONS DE SURVEILLANCE ACTIVE DES MENACES

Le vautour fauve : espèce sentinelle

Les vautours sont sans doute les charognards les plus importants de la nature, mais ils figurent actuellement parmi le groupe d'oiseaux le plus menacé à travers le monde. L'une des causes principales de leur déclin est l'empoisonnement, qu'il soit intentionnel ou non, en raison des conflits entre l'homme et la faune sauvage liés aux activités de chasse et d'élevage. En Europe, plusieurs cas de mortalité de rapaces charognards (par ex. milans, vautours) ont été constatés à la suite de la consommation d'appâts empoisonnés dissimulés dans des carcasses. Cette pratique illégale, en réponse à la déprédation du bétail par des mammifères carnivores, se répercute sur des écosystèmes entiers, provoquant la mort non seulement des carnivores ciblés, mais également des charognards, parmi lesquels les vautours sont des victimes collatérales fréquentes.

Via le déploiement de 90 émetteurs GPS, un suivi pro-actif des déplacements des vautours fauves a été initié dans le cadre du LIFE Gyp'ACT pour prévenir des risques encourus par les espèces de vautours présentes sur le territoire du LIFE dont le gypaète barbu. Du fait de leur nombre et leur stratégie de prospection alimentaire, les vautours fauves sont généralement les premiers à arriver sur une carcasse. L'analyse de leurs déplacements et de leur activité enregistrés par les émetteurs GPS permettra de détecter les événements d'alimentation dans des secteurs à risque (par ex. en dehors des sites d'alimentation connus ou sur des charniers de chasse) et des mortalités d'individus en temps réel, d'où l'appellation d'espèce sentinelle. Grâce à ces informations, il est envisagé que les équipes de suivi puissent réagir rapidement pour localiser une carcasse empoisonnée et éliminer la menace, évitant ainsi que d'autres oiseaux ne meurent. Ce suivi permettra également de détecter et de prévenir d'autres cas de mortalités non-naturelles comme l'implication d'infrastructures énergétiques aériennes (perçusion/électrocution avec le réseau électrique aérien, collision avec les éoliennes) ou encore des cas de persécution directe comme les tirs.

En décembre 2023, 65 balises ont déjà été déployées sur des vautours fauves dans le cadre du LIFE Gyp'ACT. À ce jour, ce sont donc 117 vautours fauves, 23 vautours moines, 4 vautours percnoptères et 42 gypaètes barbus qui sont suivis quotidiennement par télémétrie (individus dont le suivi est actif). Un système d'alerte automatique, en temps réel et basé sur les localisations GPS de ces individus, est en cours de développement à l'image du système développé en Bulgarie (Stoynov et al. 2018) et en Israël (<https://panorama.solutions/en/solution/innovative-automatic-location-based-real-time-alert-system-prevent-wildlife-poisoning>). Pour faciliter la détection précoce des menaces, il est prévu que ce système d'alerte analyse automatiquement et en temps réel la localisation, l'altitude, la température corporelle et la vitesse des vautours à partir des données enregistrées par GPS pour déterminer la probabilité qu'un individu soit en difficulté ou mort. Une alerte automatisée par mail ou par sms avec la localisation précise de l'individu sera ensuite envoyée aux partenaires du programme LIFE Gyp'ACT et aux autorités compétentes, les plus proches géographiquement, pour enquêter sur place. En attendant la finalisation de cet outil, le réseau de surveillance des oiseaux est animé par une chargée de mission en étroite collaboration avec les équipes de suivi. Les données de télémétrie sont analysées quasi quotidiennement et les partenaires référents sont informés lorsqu'un oiseau présente un comportement « anormal » ou qu'une mortalité est suspectée pour qu'ils puissent se rendre sur le site en question. Sur la totalité des individus suivis par télémétrie en France (n = 424 depuis 2010,

toutes espèces confondues), les cadavres de 28 vautours fauves, 23 vautours moines et 22 gypaètes barbus ont pu être collectés. Des autopsies sont réalisées, lorsque l'état du cadavre le permet, pour déterminer les causes exactes de la mort de l'individu.

Rappelons que les mortalités additionnelles non-naturelles d'individus, principalement d'adultes, peuvent mettre en péril la viabilité des populations de vautours restaurées sur le territoire français (depuis 1981 pour le vautour fauve et 1992 pour le vautour moine) ou issues d'une recolonisation naturelle (vautour percnoptère), mais également conduire à l'échec la création des différents noyaux de populations de gypaètes barbus via les opérations de réintroduction dans les Grands Causses, le Vercors et les Baronnies visant à reconnecter les populations pyrénéennes des populations alpines.

Les vautours sont capturés, équipés et suivis conformément à la réglementation nationale sous le programme personnel de baguage n°961 porté par Olivier Duriez du Centre d'Écologie Fonctionnelle et Évolutive (CEFE), en accord avec le Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (CRBPO) du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) de Paris. De nombreuses structures sont impliquées dans ce programme (par ordre alphabétique) : Asters – Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) Haute-Savoie, CEFE-CNRS, CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur, Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Auvergne Rhône-Alpes, LPO France, LPO Occitanie, LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur, Nature en Occitanie, Parc national des Cévennes, Parc national des Pyrénées, Parc naturel régional du Vercors, Saiak, Vautours en Baronnies, Vulture Conservation Foundation. L'intégralité des données sont stockées sur une plateforme en ligne (www.movebank.org).

Typhaine ROUSTEAU, LPO France

Références citées :

Stoynov E., Peshev H., Grozdanov A. 2018. Early warning system for wildlife poisoning, using intensive GPS tracked vultures as detectives. *Fund for Wild Flora and Fauna*. Blagoevgrad. DOI: 10.13140/RG.2.2.28251.41760



Équipement d'un vautour fauve avec un émetteur GPS dans les Baronnies dans le cadre du LIFE Gyp'ACT © O. Duriez



Suivi de l'état de santé des vautours, une nouvelle capture dans les Baronnies

Il a été planifié dans le Life GYP'ACT, d'effectuer un suivi de l'état de santé des Vautours fauves, espèce la plus représentée parmi les charognards, pour informer des risques encourus par les autres espèces, en particulier le Gypaète barbu. Les résultats vont permettre de mieux estimer et de comprendre les menaces qui pèsent sur les vautours tels que les empoisonnements aigus, qu'ils soient volontaires ou non, les intoxications chroniques dues au plomb, les collisions, les tirs, les maladies... Ce suivi sanitaire consiste à réaliser des prélèvements buccaux et cloacaux pour la recherche de virus grippe aviaire. Des prélèvements sanguins sont effectués afin d'analyser le dosage des toxiques circulant dans le corps, notamment le plomb. Ils permettent aussi de réaliser des sérologies et de détecter la présence d'anticorps de la grippe aviaire. Lors des précédentes captures organisées pour déployer les balises GPS, 296 prélèvements ont été effectués ; en plusieurs sessions : 104 dans les Baronnies, 36 dans le Vercors, 114 dans les Causses et 42 dans l'Aude. Une deuxième session de capture a été organisée le 16 janvier 2024 par l'équipe de Vautours en Baronnies ainsi que le CEFÉ-CNRS et le CNITV. Ces échantillons prélevés pendant la période hivernale vont permettre d'étudier les variations des niveaux de plomb dans le sang pendant la saison de chasse. La journée de capture s'est très bien déroulée avec un total de 30 prélèvements virologiques et toxicologiques.

Camille ROBERT, Vautours en Baronnies

Le LIFE GYP'ACT relève le défi d'une gestion plus efficace des événements de destruction d'espèces protégées

Et oui le Gypaète barbu (comme de nombreuses espèces protégées) est toujours victime de destructions intentionnelles et trop peu d'affaires aboutissent à l'identification et la responsabilisation des auteurs de ces délits, à tel point qu'un véritable sentiment d'impunité subsiste. Le LIFE GYP'ACT s'est fixé l'objectif de lutter contre ces destructions par la mise en œuvre d'un plan de prévention et de lutte spécifique. Il travaille ainsi sur la capacité des opérateurs à détecter les risques de destruction en mettant en œuvre une surveillance active (cf. Article: « le vautour fauve: espèce sentinelle »). Pas moins de 65 balises ont donc déjà été déployées sur des vautours fauves dans le cadre du LIFE GYP'ACT. Il travaille également avec l'ordre judiciaire afin de s'assurer l'implication de la magistrature pour améliorer les procédures d'enquêtes policières, le traitement et l'instruction des dossiers, renforcer la capacité de poursuite et de juger les crimes contre les espèces sauvages et promouvoir les meilleures pratiques. Dans ce cadre, la LPO a rencontré le cabinet du Garde des Sceaux pour le déploiement d'un kit de formation des procureurs développé (par le Réseau des Procureurs Européens - ENPE) dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et de la Convention pour les Espèces Migratrices (CMS). De plus, la LPO prévoit de développer des recommandations dans le cadre du MOOC (formation à distance) qu'elle réalise pour les procureurs dans le cadre de leur formation continue. Le LIFE GYP'ACT poursuit la surveillance des mortalités (cf. Article : « Bilan de la surveillance toxicologique »). Il prévoit également une montée en compétences des enquêteurs de police avec notamment la constitution et le déploiement d'un équipage cynophile spécialisée, ainsi que le développement des coopérations policières interservices et transfrontalières. Dans cette perspective, la LPO a rencontré le commandement pour l'environnement et la santé (CESAN) de la Gendarmerie Nationale et l'OFB. Une convention de partenariat avec la Gendarmerie Nationale est en cours de réflexion, et l'OFB s'engage désormais sur le projet de création d'une brigade cynophile spécialisée sur les empoisonnements. Le LIFE GYP'ACT poursuit les actions pour limiter les risques d'intoxication en sensibilisant les chasseurs sur les risques d'usage de munitions au plomb (cf. Article : « Promouvoir l'abandon des munitions au plomb »), ou encore en projetant des formations avec le CNITV pour impliquer les vétérinaires praticiens et les éleveurs dans la lutte contre les intoxications accidentelles.

Autant d'actions qui doivent permettre de mieux saisir la problématique de destruction des espèces protégées et de mobiliser les ressources nécessaires pour endiguer cette menace récurrente. Il s'agit là d'un vrai défi, tant il implique des institutions différentes et nécessite que la France acquière des compétences et ressources qu'elle n'a jusqu'alors jamais investies. Autant dire que l'équipe du LIFE GYP'ACT compte sur l'engagement indéfectible de la puissance publique (ordre judiciaire en particulier) pour relever ce défi. L'engagement de l'OFB semble dorénavant acquis, des partenariats avec la magistrature et la gendarmerie sont esquissés, reste désormais à passer à l'acte.

Pascal ORABI, LPO France

LES ACTEURS DU TERRITOIRE SE MOBILISENT EN FAVEUR DU GYPAETE BARBU

Promouvoir l'abandon des munitions en plomb

Pour la première année de mise en œuvre de cette action dans le cadre du LIFE GYP'ACT, nous avons organisé plusieurs journées d'information et de démonstration en stand de tir comme en Aveyron (le 14 juin), en Lozère (le 23 août et le 01 septembre) et dans l'Aude (09 octobre) en partenariat avec les fédérations départementales des chasseurs.

Au total, ce sont environ 50 chasseurs qui ont été sensibilisés à la préservation des grands rapaces nécrophages et à l'utilisation des munitions sans plomb.

Des contacts ont été pris dans d'autres départements du territoire du Life GYP'ACT comme dans la Drôme et les Pyrénées-Orientales. Toutefois, à ce jour, nous n'avons que sept chasseurs ambassadeurs qui se sont engagés dans cette action, c'est-à-dire des chasseurs référents et convaincus pour promouvoir l'utilisation des munitions sans plomb auprès d'autres chasseurs.

Le recrutement de nouveaux ambassadeurs est une priorité à l'avenir et il convient donc de communiquer davantage sur cette action dans l'ensemble des départements du Life GYP'ACT. C'est ce que nous nous efforcerons de faire en 2024 avec des annonces des journées d'information et de démonstration en stand de tir dans la presse départementale, sur le blog personnel et la page Facebook

de Jean-Claude Tolphin et auprès des fédérations départementales des chasseurs.

Un des freins identifié auprès des chasseurs concernant l'utilisation des munitions sans plomb est le coût de ces munitions alternatives par rapport aux munitions demi-blindées classiques. Dans le cadre du précédent Life GYPCONNECT, ce différentiel de coût était en moyenne de 44,5 % plus élevé pour les munitions alternatives.

La demande actuelle en cuivre de +/- 256 % par rapport à la production mondiale engendre une hausse substantielle des matières premières et par ricochet, des prix des munitions alternatives en cuivre doublé d'un problème d'approvisionnement pour ce type de munitions. Ces deux facteurs très défavorables, n'encouragent pas les chasseurs vers cette transition nécessaire dans le cadre de la prévention des maladies neurodégénératives pour l'homme et pour la préservation des rapaces nécrophages et plus particulièrement celle du Gypaète barbu.

Nous avons aussi produit au cours de cette première année du Life une plaquette de sensibilisation de 4 pages à destination des acteurs cynégétiques intitulée : « Pourquoi utiliser des munitions sans plomb » (elle est disponible et téléchargeable sur le site internet du Life).

Jocelyn FONDERFLICK, Parc national des Cévennes Jean-Claude TOLPHIN, expert balistique.



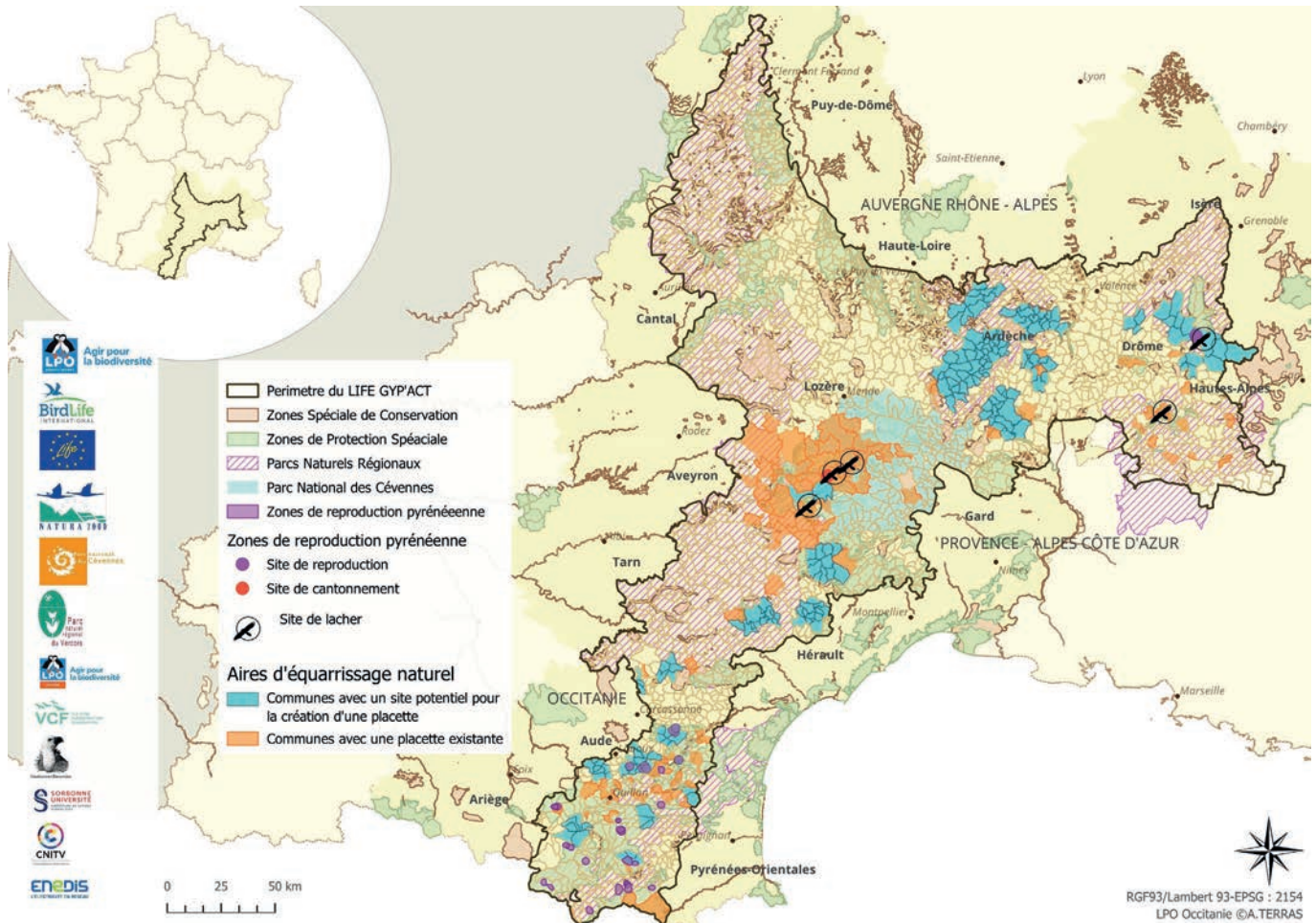
Journée de sensibilisation à l'usage de munitions sans plomb © Christophe Rieutord

Sécuriser et améliorer l'accès à la ressource alimentaire

La première année du LIFE GYP'ACT a été synonyme d'inventaire des sites potentiels pour la création de nouvelles placettes d'équarrissage naturel. Un inventaire cartographique a été réalisé dans ce sens. Avec plusieurs objectifs pour la création de placettes d'équarrissage ; pour répondre à des demandes d'éleveurs de recourir au service d'équarrissage des vautours, pour créer un corridor entre deux sites du LIFE GYP'ACT comme entre l'Ardèche et le Vercors par exemple

ou encore pour assurer l'attractivité des territoires prospectés par les vautours. Les communes d'installation potentielle de nouvelles placettes sont représentées en bleu sur la carte, celles en jaune représentent les communes avec au moins une placette éleveur ou un site de nourrissage spécifique. Le premier dossier d'instruction de l'autourisation d'installation d'une nouvelle placette a été déposé en septembre dans les Grands Causses. Il est en cours d'instruction. Deux autres dossiers sont en préparation dans le Vercors et dans l'Aude.

Anna Terras, LPO Occitanie



Deux prospections simultanées organisées en 2023 dans les Grands Causses.

En 2023, la participation de la LPO Grands Causses et du Parc national des Cévennes à l'International Observation Day (IOD) a permis de mobiliser de nombreux observateurs sur les départements de l'Aveyron, du Gard et de la Lozère.

Cette journée, organisée à l'échelle de l'Europe, de l'Espagne à la Bulgarie en passant par une petite partie des Pyrénées, le Massif central et l'arc alpin, s'est tenue le samedi 14 octobre 2023. L'opération, dont le protocole était identique sur tous les sites européens, visait à détecter la présence de gypaètes barbus dans les secteurs prospectés et de consigner ces données d'observation. Les observations ont été faites sur des postes fixes, de 10h à 15h, par des observateurs seuls ou en groupe. Attention aux comportements, notamment reproducteurs (vols synchrones, transports de matériaux...), et aux caractéristiques de plumage (mues, repousses, décolorations alaires...) de chaque oiseau, les observateurs participants ont répertorié toutes les observations dans l'objectif de :

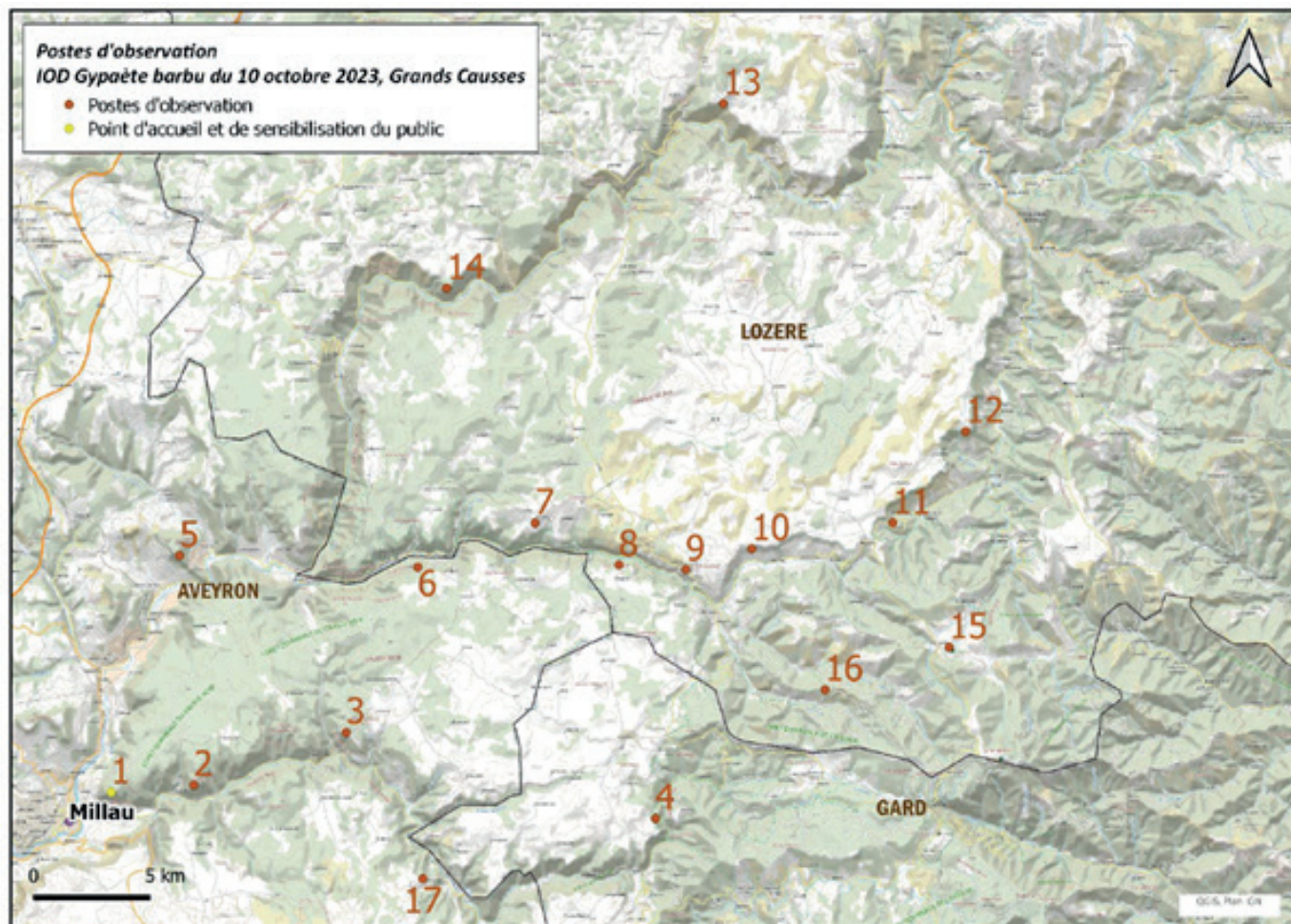
- Contrôler la présence des couples connus et localiser leur aire de reproduction ;

- Repérer de nouveaux couples en installation ;
- Détecter la présence d'individus exogènes (non réintroduits dans les Grands Causses).
- Compter le nombre d'individus minimum et avoir une estimation de la répartition par classe d'âge.

Cette année, les conditions météorologiques localement variables ont permis de maintenir cette prospection. Le ciel était généralement dégagé à couvert. Quelques épisodes de mauvais temps ont toutefois été relevés dans le courant de la journée (averses très localisées sur les secteurs les plus à l'Est du massif). L'aérologie a elle aussi été de qualité variable au cours de la journée et selon les secteurs ; les conditions de vol n'étaient pas toujours optimales.

Dans les Grands Causses, 35 observateurs étaient répartis sur 17 postes d'observation positionnés dans les gorges du Tarn, les gorges de la Jonte, la vallée de la Jonte, la Haute-Jonte et les contreforts de l'Aigoual, la Vallée du Tarnon, la Vallée du Tarn, les gorges de la Dourbie et les gorges du Trévezel.

Un poste d'observation destiné à accueillir du public a été tenu sur les corniches du causse Noir, par la LPO Grands Causses et



Répartition des postes d'observation lors de la journée de prospection du Gypaète barbu du 14 octobre 2023 dans les Grands Causses

le Parc naturel régional des Grands Causses. 33 personnes ont pu être sensibilisées sur les programmes de conservation et de réintroduction des vautours dans le Sud du Massif central.

Au total, 8 individus différents ont été observés au cours de cette prospection ; 3 adultes (Layrou, Adonis et Calandreto) , 4 subadultes (Cévennes, Fario, Ophrys et Aven), 1 immature (Pyrénées).

Si on ajoute les individus équipés de balise GPS présents dans la zone mais non observés pendant la prospection (Sargas, Serapias et Rei del cause), on peut estimer à un total de 11 individus présents dans les Grands Causses à la date du 14 octobre 2023.

Pour la zone du Massif central et du Sud du Massif central, d'autres postes d'observation ont été tenus dans d'autres secteurs géographiques que les Grands Causses :

- dans le Gard (cause de Blandas), par le COGARD, qui a tenu un poste d'observation visant à accueillir le public dans le cirque de Navacelles,
- dans l'Hérault (LPO Occitanie DT Hérault),
- en Ardèche et dans le Cantal, par la LPO AuRa.

Des postes d'observation étaient également tenus dans le département de l'Aude, sous la coordination de la LPO Occitanie DT Aude.

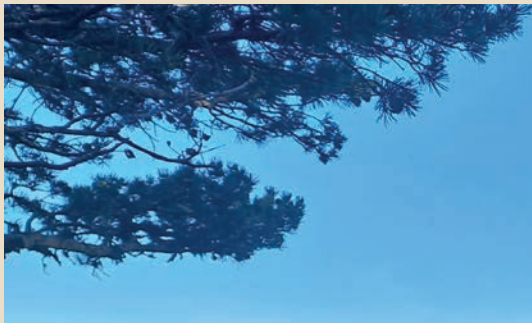
Une seconde prospection a également été organisée le 21 novembre 2023. Contrairement à l'IOD, cette prospection n'a impliqué que des observateurs appartenant aux équipes salariées de la LPO Grands Causses, du PNC et du PNR des Grands Causses. 10 postes d'observation fixes ont été occupés par 14 observateurs de 14h à 17h30. 9 individus différents ont été observés depuis 6 postes d'observation différents entre 14h et 17h30 ; il s'agissait de Serapias, Rei del cause, Ophrys, Aven, Calandreto, Adonis, Layrou, Pyrénées et Fario. Un dixième individu, Cévennes, a été observé sur un secteur prospecté avant le démarrage de l'opération.

Noémie ZILETTI, LPO France antenne des Grands Causses



Sensibilisation des observateurs présents sur le poste d'observation de la Pouncho d'Agast © Camille Bodot

DES OPERATIONS DE MEDIATION TOUJOURS NECESSAIRES



Observation d'une curée par des étudiants en Licence professionnelle « Développement et Conseil des Filières Ovines » © Camille Bodot

Des actions de médiation sur les Grands Causses

Malgré la relation à bénéfice réciproque qu'entretiennent de nombreux éleveurs avec les vautours, l'image de ces charognards est de plus en plus écornée sur certains territoires. Dans ce contexte et grâce au financement du LIFE GYP'ACT, la LPO France a créé un poste de chargé d'études Vautours et activités d'élevage au sein du site technique des Grands Causses.

Depuis sa création, des actions de médiation ont été mises en place sur le Massif central et plus particulièrement sur le département de l'Aveyron : accompagnement d'éleveurs à la suite d'un signalement d'interaction, sensibilisation des futurs acteurs du monde agricole, communication auprès d'éleveurs et partenaires du monde agricole..., les actions réalisées sont variées.

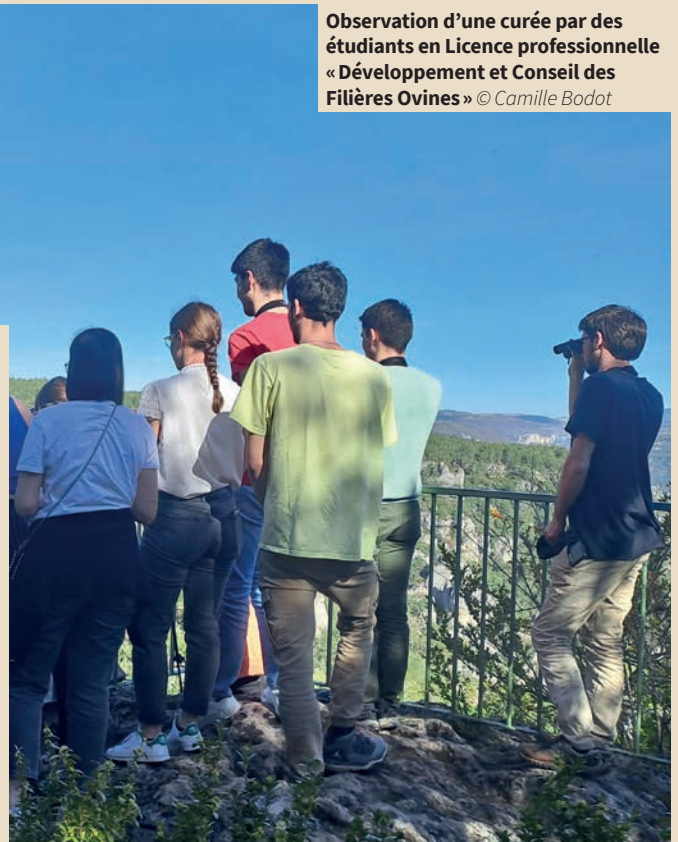
Une séquence pédagogique, mettant en avant les liens entre les vautours et les activités pastorales, a été conçue et proposée à des établissements agricoles du territoire. Les interventions prennent la forme de séances en salle et sur le terrain. Ainsi, pour l'année scolaire 2023-2024, 17 interventions ont été réalisées, pour des apprenants de niveau seconde à licence professionnelle.

L'observation d'une curée de vautours était au programme de ces interventions quand l'organisation sur site était possible, et ce temps était particulièrement intéressant pour présenter les services rendus par les vautours et couper court aux idées reçues sur ces charognards.

La visite d'une exploitation agricole ayant une placette d'équarrissage naturel a également été organisée pour certaines classes, et l'une d'elles a d'ailleurs fait l'objet d'un article dans la gazette du lycée : <https://agricampuslaroque.fr/index.php/2024/03/12/sortie-autour-du-vautour/>

Pour l'année scolaire 2023, 265 futurs acteurs du monde agricole ont donc été sensibilisés aux vautours.

Plusieurs autres projets sont actuellement en construction : organisation d'une exposition et d'un point d'observation lors d'un marché paysan, journée porte ouverte au sein d'une exploitation agricole ayant une placette d'équarrissage individuel. Dans le cadre du LIFE GYP'ACT, les actions de médiation seront donc multipliées dans les années à venir, afin de maintenir ce bel exemple de relation mutualiste, et permettre le retour pérenne de ces fabuleux charognards.



Des outils pédagogiques à destination de divers publics

Pour préparer les animations nombreuses du printemps, nous allons lancer la réédition des silhouettes d'oiseaux au 1/16^{ème} qui permettent d'apprendre à reconnaître un oiseau en vol : sa taille, sa silhouette, la forme de ses ailes, de sa queue...

Au cours des diverses discussions et en écho au travail que l'équipe du LIFE souhaite accomplir avec le monde agricole, il a paru intéressant de travailler sur la thématique de la curée. La curée fait en effet partie intégrante de la vie des vautours nécrophages. Sans médiation et de prime abord, ces moments peuvent apparaître comme extrêmement violents : intimidation des individus entre eux, cris, bagarres, soubresauts du cadavre lié au nombre de vautours interagissant. Pourtant les curées sont codifiées et l'aspect violent ne l'est qu'en apparence. Afin de désacraliser la curée, nous souhaitons travailler à la réalisation d'un court documentaire pour montrer en image, l'ensemble du processus d'une curée : les stratégies de prospection des vautours, de détection collective des cadavres ou encore la place des différentes espèces de vautours en fonction de leur spécificité physique.

Pour compléter cela, la création d'une fresque illustrée et interactive permettra de repositionner les vautours dans leur milieu de vie et d'échanger sur les interactions avec les activités humaines, qu'elles soient négatives (liées au dérangement) ou positives, en matière par exemple, de service rendus (culs de sac épidémiologiques, équarrissage...).

Dans le Vercors, retour sur une belle journée de formation !

Le Parc du Vercors propose un programme de formation à l'année à destination des professionnels du tourisme et de l'éducation sur des sujets à enjeux pour le territoire, en lien avec son patrimoine naturel et culturel. Ainsi, en cohérence avec les actions du LIFE GYPACT et notamment le projet scolaire, une journée d'atelier-formation a eu lieu aux Nonières et à Archiane (Châtillon-en-Diois) le 14 février dernier, sur le Gypaète barbu et l'ensemble des autres vautours (fauve, moine et percnoptère). Rassemblant une grosse vingtaine de personnes, cette journée a permis d'aborder la biologie des différentes espèces, les critères de reconnaissance mais aussi une remise en contexte en lien avec les programmes de réintroduction d'espèces sur le territoire et des différents objectifs des projets européens qui se sont succédés (LIFE GYPCONNECT et LIFE GYPACT). La réussite de cette journée et le taux de participation nous encouragent à reproposez régulièrement cette formule !

Les participants sont repartis avec des connaissances, non seulement sur la biologie des espèces mais aussi sur les enjeux de leur sauvegarde et pourront sur ce sujet, réaliser leur mission de « passeurs » auprès de leurs divers publics.

Noëllie Ortega, Parc naturel régional du Vercors



Formation en salle © Noëllie Ortega
Parc Naturel Régional du Vercors

Des projets scolaires qui vont bon train !

Les projets pédagogiques sur la thématique du gypaète qui ont débuté en octobre 2023 vont bon train pour les 10 classes engagées sur l'ensemble du territoire du Parc. Les interventions des éducateurs à l'environnement sont en cours, les sorties d'observation programmées et les interventions artistiques sont sur le point de commencer. Et l'équipe du Parc est déjà dans la préparation des deux journées de restitutions qui auront lieu pour 5 classes le 20 juin au Couvent des Carmes à Beauvoir-en-Royans (38) et pour les 5 autres, le 27 juin au Monastère de Ste-Croix (26). Du Trièves au Diois en passant par le Royans, les Quatre Montagnes et les Piémonts nord, les élèves sont en train d'acquérir de solides connaissances sur le Gypaète barbu qu'ils pourront retranscrire à l'aide d'un *medium* artistique (photographie, mise en scène, montage sonore, illustration...). Nous souhaitons mettre un point d'honneur à la valorisation de ces créations tout au long du projet et à une échelle la plus large possible et cela à commencer par la prolongation en soirée, pour le grand public (habitants, parents d'élèves et visiteurs) de ces deux journées de restitution !

Noëllie Ortega, Parc naturel régional du Vercors



Le gypaète barbu
mesure 2 m 80
d'envergure

Dessins des élèves
à la suite d'une
intervention
dans les écoles
de Chichilianne (38)
et Laval d'Aix (26)

DES ETUDES AU SERVICE DU GYPAETE BARBU

Des actions de formation et sensibilisation conduites par le CNITV

Ces actions de formation et de sensibilisation prévoient :

1. Des informations du grand public et des agriculteurs sur les « risques toxicologiques » sont planifiées dans le cadre des actions de sensibilisations menées sur le terrain par les différentes structures locales. Ainsi lors de ces rencontres, des présentations de 30 min suivies de 30 min d'échanges permettront de discuter sur les risques de certains toxiques ou médicaments pour l'environnement en général et les rapaces nécrophages en particulier.

2. Des plaquettes concernant l'équarrissage à destination des éleveurs et des responsables locaux de l'équarrissage naturel permettront de rappeler les bonnes pratiques à mettre en place aussi bien pour la sécurité des personnes manipulant les carcasses que pour la sécurité des oiseaux à qui elles sont destinées.

3. Enfin, le CNITV s'implique dans les formations des étudiants et les encadrements de travaux scientifiques.

Ainsi, dans le cadre du Life, le CNITV a mis en place des formations aussi bien des futurs vétérinaires que des futurs ingénieurs agronomes. Les formations régulièrement dispensés auprès des étudiants s'organisent comme suit :

- Formations aux autopsies : 1 à 2 séances d'autopsie/mois avec 4 étudiants par séance en moyenne, en cours et prévue sur toute la durée du Life,
- Sensibilisation à l'impact des activités agricoles sur les vautours dans le cadre du Master Gloqual (1 fois/an, 12 étudiants en moyenne par an, dans le cadre du cursus agronomique),
- Formation sur les bases de l'écotoxicologie (1 fois/an, 12 étudiants en moyenne par an, dans le cadre du cursus agronomique).

Parallèlement, le CNITV encadre des études scientifiques, qu'il s'agisse de thèses d'exercice vétérinaires ou de doctorat. A ce jour, 2 thèses vétérinaires sont en cours :

1. Impact de la contamination par le plomb chez les vautours

Menée par Océane Couffrant, cette thèse concerne le suivi de la plombémie chez les vautours, avec une analyse isotopique pour tenter de déterminer l'origine de la contamination par le plomb et

l'impact des saisons de chasse. Ce travail concernera la première partie de l'action T4.4.1. « pour réduire l'usage de munitions au plomb dans le cadre des activités cinégétiques » (en début de Life) avec une partie bibliographique et une partie analytique. Pour l'instant, plus de 250 prélèvements ont été réalisés, dans les Grands Causses / Parc national des Cévennes, les Baronnies, le Vercors et l'Aude. Dans les Baronnies et les Grands Causses / Parc national des Cévennes, 2 sessions de captures ont été réalisées, une avant la période de chasse et l'autre pendant la période de chasse.

2. Atlas photographique des lésions d'origine anthropique chez les vautours

Menée par Emeline Thommes, cette thèse utilisera les nombreuses autopsies effectuées pendant les lifes (GypConnect et Gyp'Act) pour répertorier les lésions observées en cas de tirs, d'électrisation / électrocution, d'empoisonnements ou de collisions/percussions. Disponible pour tous les vétérinaires intéressés, il sera une aide à la reconnaissance des causes de mortalités anthropiques, favorisant ainsi un suivi plus fin au niveau des territoires.

Cette thèse, qui débute seulement, pourra éventuellement être éditée en ouvrage papier (livre) ou en ligne, pour une plus grande diffusion.

Pour finir une thèse de doctorat a été acceptée: Doctorat : Recherche sur les rodenticides anticoagulant, étude de la sensibilité des rapaces et modélisation du risque lié à leur utilisation.

Cette thèse de doctorat, menée par Nino Gardoni a été acceptée par la faculté de Lyon et portera sur l'exposition et la sensibilité des rapaces aux rodenticides anticoagulants. En effet, les analyses réalisées dans le cadre du projet Life GypConnect ont montré que les grands rapaces étaient régulièrement contaminés par les rodenticides anticoagulants, y compris les rapaces nécrophages que l'on supposait moins à risque. Ce doctorat portera donc sur l'identification des sources de contamination, la prévalence des contaminations et la détermination de la sensibilité des différentes espèces. Les dosages de rodenticides effectués seront couplés à une recherche toxicologique plus large, permettant de réaliser beaucoup plus d'analyses que prévues dans le cadre initial du life Gyp'Act, d'apporter de la connaissance sur l'origine de ces contaminations et ainsi de pouvoir proposer des mesures visant à diminuer les risques pour les nécrophages.

Nino GARDONI, CNITV

DOSAGE DE LA PLOMBÉMIE ET ANALYSES ISOTOPIQUES DU PLOMB

ÉTAT D'AVANCEMENT

Plus de 250 prélèvements du sang de VF sur Vercors, Baronnies, Grands Causses/Cevennes et Aude (+/- Verdon)

2 sessions de prélèvements pour les Baronnies et les Grands Causses/Cevennes

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Evaluation de l'exposition des vautours au plombs

Détermination de l'origine du plomb dans les prélèvements

Evaluer la réduction de l'exposition au plomb entre le début et la fin du Life

ANALYSES PRÉVUES

Comparaison de la plombémie avant et pendant la période de chasse

Corrélation avec les tonnages de chasse dans les massifs étudiés

Comparaison de la plombémie en début et en fin de Life

Dosage sur prélèvement de muscle issus de charniers de chasse ?

Recherche de sites de coloration du plumage des Gypaètes dans les Baronnies

Le comportement atypique du Gypaète barbu, consistant à se baigner dans de la boue ferrugineuse pour se colorer les plumes du ventre et du cou, est désormais bien documenté, notamment grâce à l'observation des Gypaètes en captivité. Dans la nature, ce phénomène est beaucoup plus rarement observé. Dans les Baronnies, la nature géologique du sol ne favorise pas la formation de boue ferrugineuse. Toutefois, des recherches de terrain nous ont permis de découvrir

des sites fréquentés par l'espèce, où de fins dépôts ocres existent au fond de ruisseaux. La pose d'un piège-photo nous a permis de capturer des scènes de bain et d'abreuvement d'un jeune Gypaète. Si l'analyse de ces vidéos par les experts montre qu'il ne s'agit pas d'un comportement de coloration mais seulement de bain à « l'eau claire », ces images n'en sont pas moins intéressantes ! Vous pouvez les retrouver sur la page Youtube de Vautours en Baronnies <https://www.youtube.com/channel/UC6LC4IIP6Qnkl8u8MacTC7g>

Julien TRAVERSIER, Vautours en Baronnies

ET AILLEURS DANS LE MONDE...

Un gypaète barbu en Norvège !

Un Gypaète barbu immature (*Gypaetus barbatus*) a fait une incursion remarquable dans le ciel norvégien, ce qui a surpris tous les amoureux des oiseaux du pays. Il a été observé pour la première fois fin décembre 2023 et il a été récemment observé à nouveau dans la même zone. Survivra-t-il à l'hiver enneigé là-bas ?

Explorer au-delà de son domaine vital habituel

Lorsque les premières images du Gypaète barbu ont été partagées sur les réseaux sociaux, les Norvégiens ont été intrigués par la taille et l'apparence de cet « étrange aigle ». Le Gypaète barbu n'est pas originaire de Scandinavie, et cette observation souligne la capacité de l'espèce à se déplacer et à explorer de vastes étendues au-delà de ses habitats habituels.

Un Gypaète barbu en Norvège est un événement extraordinaire. En fait, à plusieurs reprises, nous avons reçu des informations sur un potentiel Gypaète barbu volant dans ces contrées, qui se sont avérés être des juvéniles de pygargues à queue blanche (*Haliaeetus albicilla*). Ces derniers oiseaux ont également un plumage plus foncé dans leurs premières années. Mais cette fois, c'était différent.

L'oiseau a été observé pour la première fois dans une vallée entourée de montagnes enneigées ressemblant à un paysage alpin, dans une zone rurale de la côte sud-ouest. Une dame l'a vu depuis la fenêtre de sa cuisine et, poussée par la curiosité, s'est approchée de l'oiseau avec sa voiture et l'a filmé. En se rapprochant, elle était face à un gypaète barbu immature, avec son plumage sombre typique sur la tête, se nourrissant d'une patte de cerf. L'oiseau s'est envolé mais est finalement revenu et a été aperçu au moins deux fois de plus dans la région. Il n'avait ni bagues, ni balise GPS.

Les images partagées ont attiré l'attention d'Ellen Hagen, représentante norvégienne de l'Association internationale pour la fauconnerie et la conservation des oiseaux de proie. Ellen a rencontré

l'observateur et a partagé la nouvelle avec les médias. Cela a suscité un large intérêt parmi les Norvégiens, et les images d'un gypaète barbu en Norvège ont été vues plus de 20 000 fois ! Voir: <https://www.tv2.no/nyheter/innenriks/han-var-sa-svaer-at-eg-berre-sat-oghyla/16360116/>.

C'est normal de voir des Gypaètes barbus se disperser dans des zones inhabituelles, comme Eglazine, un Gypaète barbu élevé en captivité et libéré dans les Grands Causses, qui a passé deux étés et une partie d'un hiver à explorer les Pays Bas, l'Allemagne et la Belgique. Bien qu'il soit courant que les gypaètes barbus se dispersent au cours de leurs premières années, l'espèce a rarement été observée en Norvège.

À quelles menaces le Gypaète barbu peut-il être confronté en Norvège ?

La nourriture est le premier problème des Gypaètes barbus qui s'aventurent trop loin de leur habitat habituel. La réduction des ongulés domestiques et sauvages au cours du siècle dernier est l'une des raisons du déclin brutal de l'espèce en Europe. Lorsqu'un Gypaète barbu s'aventure dans des zones densément peuplées, il est difficile de trouver de la nourriture. Heureusement, ce n'est pas le cas en Norvège, car il semble y avoir suffisamment de carcasses de cerfs et de rennes pour se nourrir. Jusqu'à présent, il a survécu à la partie la plus dure de l'hiver norvégien et peut trouver de la nourriture.

Il existe cependant d'autres menaces. Dans le passé, un vautour moine a également été aperçu en Norvège mais a connu un triste sort : une aile amputée après une collision avec une éolienne. Les infrastructures énergétiques sont l'une des principales menaces auxquelles sont confrontés les oiseaux de grande taille (et bien d'autres). Aux Pays-Bas l'année dernière, un gypaète barbu est également mort après être entré en collision avec une éolienne.

José TAVARES, VCF

Caméras installées sur un nid de Gypaète barbu en Corse

Dans le cadre du projet LIFE GypRescue, des webcams ont été installées dans un nid sauvage en Corse, pour suivre de près la saison de reproduction et identifier les principales menaces entravant le succès de la reproduction.

Sécuriser la population de Gypaète barbu en Corse

La Corse abrite une importante population de Gypaète barbu, l'un des derniers pools génétiques issue d'une ancienne métapopulation comprenant plusieurs îles méditerranéennes et les Alpes. Cependant, la population de gypaètes barbus de Corse a connu un fort déclin ces 25 dernières années.

Avec le projet LIFE GypRescue, des juvéniles élevés en captivité sont lâchés sur l'île, issus du réseau d'élevage en captivité de gypaètes barbus (Bearded Vulture EEP), coordonné par la VCF. Le projet comprend également la sécurisation du pool génétique, par la collecte d'œufs et l'inclusion dans l'EEP Gypaète barbu. Le Parc Naturel Régional de Corse (PNRC) travaille également à accroître la disponibilité alimentaire, à sécuriser les lignes électriques dangereuses et à sensibiliser à l'importance de la sauvegarde de l'espèce.

L'été dernier des caméras ont été installées à proximité d'un nid afin de surveiller toute la reproduction. Le suivi annuel de la population de gypaètes barbus a révélé des échecs de nidification récurrents. Les principaux problèmes détectés sont les suivants :

- Comportement : les œufs peuvent être piétinés en raison de la sénilité des individus

- Le jeune gypaète barbu peut tomber du nid.
- Déprédation : prédation des œufs ou d'un jeune oiseau dans le nid par des corbeaux ou des aigles royaux
- Nourriture pour les poussins : quantité et/ou qualité insuffisante
- La phase d'éclosion: éclosion ou échec ?
- Dérangement humain à proximité des nids

Identifier les causes de ces échecs est vital, car cela permettrait d'orienter et de prioriser les mesures de conservation. Pour ce faire, l'équipe du PNRC, avec le soutien d'une entreprise commerciale, a installé des caméras dans un nid. Une mesure non invasive qui permet le suivi quotidien de la reproduction. Le projet WEBCAM GYPAETE est l'occasion d'acquérir de nouveaux éclairages sur le comportement de l'espèce à l'état sauvage, et complète le suivi réalisé sur le terrain.

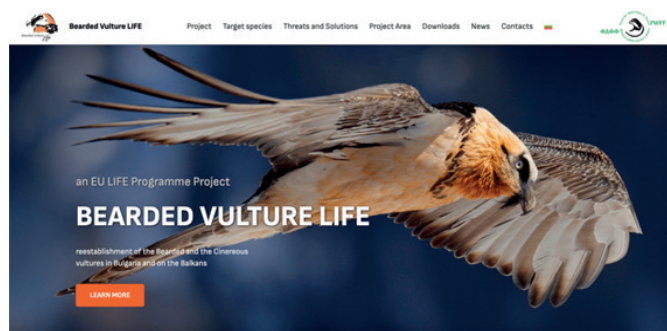
Le PNRC a installé une caméra dans un nid de Gypaète barbu à Popolasca (commune de Castiglione) à l'automne 2023. D'autres caméras seront installées en 2024. Les images collectées seront

analysées en détail et partagées sur la nouvelle chaîne YouTube « Gypaète barbu corse » <https://www.youtube.com/@GypaeteCorse> Heureusement, le couple Popolasca a utilisé le nid équipé. Dans cette vidéo, <https://youtu.be/YALVXWD4CNk>, de novembre 2023, vous pouvez voir deux adultes préparer le nid avec des branches et de la laine. Tandis que les branches empêchent l'œuf de rouler, la laine collectée apportera un confort thermique. Il est également agréable de voir comment les deux oiseaux prennent soin l'un de l'autre. Ils utilisent leur bec pour toiletter et nettoyer les plumes de leur congénère, renforçant ainsi leur lien.

Ce couple a même pondu un œuf, mais malheureusement un grand corbeau l'a enlevée après une très longue période d'incubation de la femelle (plus de 26 heures), lorsqu'elle a quitté le nid sans la présence du mâle. Cette triste fin est également riche d'enseignement et soulève de nombreuses questions : pourquoi le mâle a-t-il mis autant de temps à revenir ?

José TAVARES, VCF

LIFE Gypaète barbu Bulgarie – un nouveau projet et site de réintroduction de l'espèce en Europe



Le projet LIFE Gypaète barbu Bulgarie a maintenant démarré - ce projet de sept ans permettra de sortir le Gypaète barbu (*Gypaetus barbatus*) de l'extinction en Bulgarie et de renforcer les populations réintroduites de Vautour moine (*Aegypius monachus*).

En améliorant les conditions alimentaires et d'habitat, et en libérant de jeunes gypaètes barbuis issus du réseau d'élevage en captivité, et en atténuant les principales menaces pesant sur leur survie, le projet LIFE Gypaète barbu Bulgarie restaurera l'ancienne aire de répartition du Gypaète barbu et du Vautour moine.

Restaurer la population de gypaète barbu en Bulgarie

Le Gypaète barbu est une espèce éteinte au niveau régional dans la péninsule balkanique continentale et ne peut pas se rétablir naturellement, malgré l'amélioration des habitats et les changements de perceptions des humains. Les populations voisines des Alpes, de Turquie et de Crète ne se dispersent pas suffisamment pour recoloniser les Balkans. L'une des principales actions du projet est de libérer en nature, en Bulgarie, 15 juvéniles élevés en captivité, qui ont éclos au sein du réseau d'élevage en captivité de gypaète barbu (EEP) coordonné par la VCF.

Le projet renforcera également la réintroduction réussie des vautours moines dans les montagnes des Balkans, en Bulgarie. À la suite d'efforts antérieurs de réintroduction, il existe déjà 5 à 7 couples reproducteurs, mais la population est encore trop petite (environ 45 individus) et ce projet permettra de libérer davantage de vautours moines en Bulgarie pour accélérer le rétablissement de l'espèce dans son aire de reproduction historique. Au total, 70 individus seront libérés jusqu'à la fin du projet, principalement originaires d'Espagne. Nous espérons que cette mesure augmentera la taille de la population et facilitera la connexion entre les différentes régions.

Renforcement des capacités

Pour réagir et lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages, les institutions nationales seront engagées et recevront une formation médico-légale en toxicologie au sein de la Wildlife Crime Academy (en Espagne) afin de stimuler la mise en œuvre de la stratégie nationale anti-empoisonnement en Bulgarie. En outre, une formation sur le terrain sur des cas réels d'enquête sera dispensée à 30 équipes institutionnelles.

Le projet implique également d'augmenter la capacité d'investigation des collègues roumains, car certains vautours s'y disperseront inévitablement.

Le projet LIFE Gypaète barbu Bulgarie

Ce projet financé par l'UE, doté de 5,17 millions d'euros, a débuté en août 2023 et se poursuivra jusqu'en 2030 pour améliorer les résultats impressionnants en matière de conservation du projet précédent (Vultures Back to Life). Green Balkans coordonne le projet avec la participation de cinq organisations partenaires en Bulgarie, de la Vulture Conservation Foundation (VCF), responsable du transfert des oiseaux élevés en captivité qui seront libérés ; et le partenaire roumain Milvus Group, responsable de la mise en œuvre des actions de conservation en Roumanie

José TAVARES, VCF





Plus d'informations sur :
www.gypact.fr



Coordinateur



Partenaires financiers



Opérateurs



Partenaire

